



<http://fo.ibm.free.fr>

METAUX

L'association des salariés

2.4 M€ Pour 100% du Personnel

Bulletin d'information de FO IBM Paris

Novembre 2008 N° 40

Contentieux juridique :

Vos deux élus FO ont voté, lors du CEPB du 25 Novembre, pour redistribuer à tous les salariés le montant de 2.4M€ dès Décembre 2008 !

Pour le CEPB, c'est aussi +2M€ par an dès 2009. (la contribution patronale versée par IBM passe de 3.27% à 3.8%)



Dossier complet sur notre site :
<http://fo.ibm.free.fr>

Modalités pratiques :

FO et une majorité d'élus ont voté pour accorder des chèques ANCV, sans restriction, d'un montant de 340€ par salarié (380€ si enfant à charge).

Ces chèques ANCV seront adressés mi Décembre au domicile par lettre recommandée.

FO se félicite que cette décision permette à 100% des salariés d'obtenir 340€ (380€ si enfant à charge) dès Décembre alors que le pouvoir d'achat est malmené et que la Cie pratique une politique salariale calamiteuse !

Négociation sur le temps de travail le 2 décembre : nos revendications

Le temps partiel : création d'un temps partiel à durée déterminée, avec possibilité de reconduction ou retour à temps plein en fin de contrat. Création d'un temps partiel scolarisé (**calé sur les rythmes des congés scolaires**).

La journée de solidarité : un accord d'entreprise permettant **aux salariés de choisir le mode de récupération**. Le peu d'intérêt des autres OS ne nous a permis d'aboutir jusqu'à présent ! (c'est la règle majoritaire)

La prime d'équipe : pour les salariés en équipe depuis plus de 20 ans, nous demandons l'intégration de cette prime dans le salaire de base ainsi que la prise en compte d'un nombre d'heures de nuit dans le cas de l'arrêt des équipes. Nous réclamons également la revalorisation de 20 % de cette prime, **qui n'a pas été réévaluée depuis 2001**. Ces dispositions concernent les équipes travaillant à Paris ainsi qu'en province, il faut donc un accord d'entreprise national.

Les fins de carrières, les seniors : la création d'un temps partiel avec **maintien** des cotisations patronales à taux plein.

Plan salaire IBM France : FO a présenté à la Direction et aux autres syndicats **un projet de système salarial** combinant des AI et la mise en place d'une augmentation générale permettant de couvrir l'inflation.

Les SALAIRES MINIMAS ANNUELS GARANTIS (RAG) : FO a obtenu l'ouverture d'une négociation qui s'ouvrira le 11 décembre 2008 (RAG). Nous avons également demandé des négociations sur la **prime de transport, le stress, la pénibilité, le handicap, la formation professionnelle et la prévoyance**... à suivre dans les prochaines semaines ! Ces différents thèmes ont été repris par les autres syndicats sauf deux OS (CGT, CFDT) plus attachées au droit syndical et à la représentativité syndicale.

Toute l'information sociale d'IBM et économique sur notre site internet :
<http://fo.ibm.free.fr>

→ Faites suivre ce n°40 auprès de vos collègues absents ce jour ...

